VOYAGES POUR GROUPES & ENTREPRISES

AU PAYS DU MATIN CALME

CORÉE DU SUD

13 jours / 11 nuits
Du 6 au 18 novembre 2023

CONTRAT DE VOYAGE

Validé par M JEAN PIERRE DUBOIS ~ PRÉSIDENT D'AEREF
2, Allée du Coudriau – 44380 Pornichet
06 24 96 05 31 - duboisjpcab@orange.fr

VOTRE CONTACT :
Burçé GURSOY : 01 40 15 11 77 - bgursoy@voyageursdumonde.fr
3, rue de Gramont – 75002 Paris

PARIS ✈ INCHEON

FRANCE - CORÉE DU SUD

JOUR N°1 Lundi 6 novembre 2023

> Assistance à l'aéroport
> Envol pour la Corée du Sud

Rendez-vous à l'aéroport avec un représentant Voyageurs Du Monde.

Assistance aux formalités d'enregistrement.

Envol pour Séoul sur vol régulier Air France *(horaires à titre indicatif AF 264 13h10-08h10 +1).*

Dîner et nuit à bord.

INCHEON - SÉOUL
CORÉE

JOUR N°2 Mardi 7 novembre 2023

- Arrivée à Séoul
- Marché de Dongdaemun
- Apéritif de bienvenue

***Petit déjeuner* à bord.**

Arrivée à l'aéroport et accueil par votre guide accompagnateur francophone et transfert à Séoul.

Bienvenue en Corée du Sud !

Métropole de 10 millions d'habitants, cité ultra moderne et capitale de la Corée du Sud depuis le XIVe siècle, Séoul regorge de monuments historique à visiter comme le palais de Changgyeonggung, de Gyeongbokgung, les sanctuaires et les villages hanok. Séoul est une ville animée de jour comme de nuit.

***Déjeuner* dans un restaurant local.**

Promenade le long de Cheonggyecheon, un cours d'eau aménagé qui serpente à travers le centre de Séoul.

Immersion dans **le plus grand marché typique de Séoul, le Dongdaemun.** C'est l'endroit idéal pour faire de très bonnes affaires et rencontrer la population locale. Et visite du DDP (Dongdaemun Design Plaza), le chef d'œuvre architectural crée par la célèbre Zaha Hadid, qui est un lieu branché rassemblant des projets d'art et de design.

Transfert à l'hôtel et installation dans les chambres.

Apéritif de bienvenue.

Dîner à l'hôtel ou dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel de Séoul.

SÉOUL
CORÉE

JOUR N°3 Mercredi 8 novembre 2023

- Temple de Jogyesa
- Séance de méditation
- Rencontre avec un moine du Temple
- Quartier d'Insadong
- Marché traditionnel Gwangjang
- Palais de Gyeongbokgung
- Village hanok de Buchkon

***Petit déjeuner* à l'hôtel.**

Visite du temple de Jogyesa.
Le temple Jogyesa a été fondé en 1910 sous la domination japonaise, sous le nom de Gakhwangsa, par des moines qui souhaitaient l'indépendance du bouddhisme Joseon et la restauration de l'estime de soi nationale. Cette époque, le temple Gakhwangsa était le siège du bouddhisme coréen moderne.
Séance de méditation et rencontre avec un moine du Temple.

Balade dans le quartier traditionnel d'Insadong, avec ses salons de thé, ses petites boutiques de produits artisanaux et ses nombreuses échoppes d'antiquités. Un endroit idéal pour acheter des céramiques ou des souvenirs traditionnels. Non loin, promenez vous à Ikseon Dong, où les hanoks traditionnels abritent des petites boutiques de créateurs, cafés et restaurants.

Promenade dans le marché traditionnel de Gwangjang, le premier marché permanent de Corée.

Déjeuner sur place.

Visite du palais Gyeongbokgung, (*fermé le mardi).*
Premier palais du roi de la dynastie Joseon. Dans ce lieu chargé d'histoire se trouve le Musée National des Palais qui retrace les 500 ans d'histoire de la dynastie Joseon ainsi que le Musée Folklorique National.

Poursuite au sein du **village Hanok de Buchkon**, où résidaient autrefois les aristocrates de la dynastie Joseon. Aujourd'hui plus de 900 « hanoks », maisons traditionnelles coréennes y sont conservées *(fermé le dimanche).*

Dîner à l'hôtel ou dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel à Séoul.

SÉOUL
CORÉE

JOUR N°4 — Jeudi 9 novembre 2023

> Palais de Changdeokgung et son jardin secret
> Musée de la médecine orientale de Yangnyeongsi
> Dîner libre

***Petit déjeuner* à l'hôtel.**

Visite du Palais de Changdeokgung et son jardin secret,
Nommé également Palais de la Vertu Prospère, Changdeokgung est le second des « cinq grands palais » de la dynastie Joseon. Particulièrement charmant, il appartient au patrimoine mondial de l'humanité. Classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1997, il est considéré comme un chef d'œuvre de l'architecture palatiale coréenne où les bâtiments sont en parfaite harmonie avec le cadre naturel.

Le jardin secret de Biwon, autrefois lieu de détente des rois et de la famille royale, fut construit en même temps que le palais en 1405. Ce parc est composé de nombreux pavillons, étangs et bassins. Il a été préservé dans son état brut.

Visite du musée de la médecine orientale de Yangnyeongsi créé dans le but de préserver et développer la culture des herbes médicinales en Corée. Ce musée possède une grande variété d'articles : plus de 420 objets liés au domaine de la médecine orientale, environ 350 herbes médicinales, et de nombreux livres anciens sur la médecine à base de plantes.

***Déjeuner* dans un restaurant local.**

Après midi libre...

Dîner libre.

Nuit à l'hôtel.

SÉOUL BUSAN

CORÉE

JOUR N°5 — Vendredi 10 novembre 2023

- Route vers Busan en KTX
- Marché de Jaglachi
- Marché de Gukje
- Village culturel de Gamcheon
- Mémorial des Nations Unies

Temps de route et kilométrage sur votre journée :400 km/2h40 environ

Petit déjeuner à l'hôtel.

Patrimoine historique et spirituel.

Départ de Séoul vers la grande ville de Busan à bord du KTX (Korea Train Express).

Située au sud-est de la péninsule coréenne, Busan n'est rien de moins que la deuxième ville du pays. De par sa proximité avec la mer de Japon, ce port sud-coréen majeur représente une interface historique avec le voisin nippon.

Balade au marché Jagalchi pour une immersion au cœur du plus grand marché de poissons et de fruits de mer du pays.
Une ambiance authentique garantie !

***Déjeuner* dans un restaurant local** au sein du marché.

Continuation au **marché** avoisinant **Gukje**, signifiant littéralement « marché international », qui a vu le jour après la guerre, lorsque les réfugiés qui se sont établi à Busan ont installé des étals afin de gagner leur vie.

Découverte du village culturel de Gamcheon où des maisons multicolores sont construites sur les contreforts d'une montagne côtière, ce qui a valu à ce site le surnom de « Machu Picchu de Busan ».

Visite du Mémorial des Nations Unies, seul cimetière au monde fondé pour commémorer les soldats de l'ONU qui ont perdu leurs vies durant la guerre de Corée.

Route vers l'hôtel de Busan situé à 400m de la plage de Haeundae.
Installation dans les chambres.

Dîner à l'hôtel ou dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel à Busan.

BUSAN – GYEONGJU - BUSAN

CORÉE

JOUR N°6 Samedi 11 novembre 2023

> Le temple de Bulguksa
> Le Musée National de Gyeongju
> Parc des Tumuli

Temps de route et kilométrage sur votre journée : 85 km/1h30 environ

***Petit déjeuner* à l'hôtel.**

À la découverte d'un ancien royaume

Départ pour la ville de **Gyeongju**, une ville-musée aux multiples attraits qui a été la capitale du royaume de Silla pendant 1000 ans.

Visite du temple de Bulguksa
Construit en 774 sous le royaume de Silla, il forme avec la grotte un ensemble d'architecture religieuse d'une valeur exceptionnelle, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Finesse et élégance soulignent admirablement les portails, ponts de pierre et pagodes. De formidables vestiges qui attestent de la splendeur du royaume de Silla. Il abrite notamment sept trésors nationaux, dont les superbes pagodes Dabotap et Seokgatap.

***Déjeuner* dans un restaurant local.**

Visite du Musée National de Gyeongju. Ce musée retrace l'histoire culturelle de Gyeongju, ainsi que les nombreux artéfacts retrouvés dans les tombes royales.

Visite du parc des Tumuli où se trouvent les grandes tombes anciennes des rois et de la noblesse de la dynastie Silla, en forme de petites collines.

JOUR N°6 SUITE — Samedi 11 novembre 2023

> Observatoire Cheomseongdae
> Etang d'Anapiji et Palais Donggung

Temps de route et kilométrage sur votre journée : 85 km/1h30 environ

Visite extérieure de l'**observatoire Cheomseongdae,** le plus ancien observatoire astral d'Asie. Les étoiles y étaient ainsi étudiées pour déterminer les prévisions météorologiques à venir.

Fin de journée autour de **l'étang d'Anapji** et **du Palais Donggung**, dont la beauté se révèle particulièrement au coucher du soleil. Les sites du palais anciennement utilisés par le prince héritier sont illuminés et offrent un spectacle retentissant.

Dîner à l'hôtel ou dans un restaurant local.

Retour à Busan.

Nuit à l'hôtel à Busan.

BUSAN – TONGDOSA - BUSAN
CORÉE

JOUR N°7 Dimanche 12 novembre 2023

> Temple Haedong Yonggungsa
> Croisière autour de Busan
> Promenade libre sur la plage d'Haeundae

Temps de route et kilométrage sur votre journée : 55 km/1h environ

***Petit déjeuner* à l'hôtel.**

Votre journée débutera avec **la visite du temple Haedong Yonggungsa** construit en 1376 pendant la dynastie Goryeo. Situé sur le littoral nord-est de Busan, c'est l'un des rares temples situés en bord de mer. La plupart des temples en Corée se trouvent au milieu des montagnes.

Vous pourrez admirer entre autres Haesu Gwaneum Daebul (grande déesse bouddhiste de la mer), le sanctuaire principal de Daeung – jeon, la pagode de trois étages et ses quatre lions ainsi que les 108 marches et lanternes de pierre qui bordent le paysage rocheux.

***Déjeuner* dans un restaurant local.**

Dans l'après midi, **tour en ferry** d'une durée de 70 minutes. Vous partirez de Mipo Ferry Dock et vous irez jusqu'à Oryuk island.
Au cours de votre croisière, vous ferez des arrêts à Dongbaek Island, Gwangan Bridge, Igidae et Oryuk Island.

Retour à Busan.

Fin d'après midi libre à Haeundae, où la plage coexiste avec les buildings ultra modernes : un paysage étonnant, aux allures de film futuriste**.**

Dîner à l'hôtel ou dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel à Busan.

BUSAN – SUNCHEON - HWAEOMSA

CORÉE

JOUR N°8 Lundi 13 novembre 2023

> Baie de Suncheon
> Séjour au Temple de Hwaeomsa

Temps de route et kilométrage sur votre journée : 265 km/3h environ

***Petit déjeuner* à l'hôtel.**

Départ matinal, pour la baie de Suncheon (environ 2h30 de route).

Suncheon est une merveille de beauté naturelle, reconnue notamment pour ses valeurs écologiques, ses paysages préservés, sa faune, sa flore et sa baie, l'un des plus grands marécages au monde.

Située au sud de la ville, la baie de Suncheon est protégée depuis 2006 et abrite une faune et flore étonnantes et variées. Parmi les zones humides du monde, la baie de Suncheon est réputée pour attirer le plus grand nombre d'oiseaux rares. Pas moins de 150 oiseaux y migrent chaque année selon les saisons.

Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation vers Hwaeomsa (environ 50 minutes de route).

Cap vers le parc national de Jirisan.

A votre arrivée en milieu d'après midi au **Temple de Hwaeomsa** (un site majeur de l'Ordre Jogye du bouddhisme coréen), votre guide vous confiera aux bons soins des moines pour **une journée et une nuit rythmées par les activités du Temple.**

Au programme de l'après midi : visite du Temple et cérémonie religieuse

Le temple Hwaeomsa, fait partie des 10 temples les plus visités de Corée. Il a été réalisé pendant l'ère Silla et a été terminé pendant le règne du roi Jinheung en 544.

Vous devrez vous conformer aux règles du Temple :
Les repas sont végétariens et sont pris à heure fixe dans la cantine du Temple et en silence en même temps que les moines. Les participants ne devront pas gaspiller de nourriture et devront laver leur assiette/couverts. Le temple fournira un uniforme (port demandé) et un futon très fin pour dormir (sorte de couverture épaisse posée à même le sol**). Les chambres ne sont pas mixtes (3 personnes par chambre).** Les participants devront amener leur propre serviette de bain pour se doucher, articles de toilette, chaussettes & élastiques à cheveux.

***Dîner végétarien* et nuit au Temple.**

HWAEOMSA – JEONJU

CORÉE

JOUR N°9 — Mardi 14 novembre 2023

> Matinée au Temple de Hwaeomsa
> Route vers Jeonju

Réveil au lever du soleil.

***Petit déjeuner* au Temple.**

Au programme de cette matinée : ***cérémonie religieuse, balade en forêt, participation au travail collectif.***

Temps de route et kilométrage sur votre journée : 90 km/1h10 environ

Départ en fin de matinée pour Jeonju.

***Déjeuner* dans un restaurant local.**

Ancienne capitale du royaume en 892, **Jeonju** est aujourd'hui célèbre pour son papier traditionnel (hanji), son célèbre village coréen traditionnel et ses spécialités culinaires.

Dîner à l'hôtel ou dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel à Jeonju.

JEONJU
CORÉE

JOUR N°10 Mercredi 15 novembre 2023

- Visite du Temple de Geumsansa
- Déjeuner bibimbap
- Visite du sanctuaire de Gyeonggijeon
- Balade au marché traditionnel de Nambu

Temps de route et kilométrage sur votre journée : 60 km/1h10 environ

***Petit déjeuner* à l'hôtel.**

Départ pour le **Temple de Geumsansa** en autocar privé.

Situé près de l'entrée du parc provincial de Moaksan, le temple de Geumsana a été fondé sous le royaume de Baekje en l'an 599, et regorge de trésors nationaux parmi lesquels on trouve le hall *Mireukjeon* à trois étages ou bien encore une spectaculaire pagode hexagonale. Le site renferme également la plus grande statue de Bouddha en intérieur du monde (presque 12 mètres).

Retour à Jeonju et ***déjeuner bibimbap dans un restaurant local.***

Promenade au sein du village hanok de Jeonju, où les maisons traditionnelles coréennes sont magnifiquement exposées (plus de 700 dans le village). Alors que le reste de la ville s'est industrialisé, le village Hanok de Jeonju conserve son charme historique et ses traditions.

Visite du sanctuaire de Gyeonggijeon
Chaque recoin de ce sanctuaire vous plongera à l'époque de la dynastie Joseon, depuis le hall principal jusqu'au musée des portraits royaux. Il conserve précieusement le portrait du roi Taejo (1335-1408), connu comme le fondateur de la dynastie Joseon (1392-1910). On y trouve également la cathédrale de Jeondong, construite en l'honneur des martyrs catholiques romains de la dynastie Joseon.

Balade au marché traditionnel de Nambu ouvert depuis 1905. Il comprend environ 800 échoppes vendant des légumes, des fruits, de la nourriture, du poisson séché, des meubles, des produits artisanaux, des articles en soie.

Dîner dans un restaurant local au sein du marché.

Nuit à l'hôtel à Jeonju.

JEONJU SÉOUL
CORÉE

JOUR N°11 — Jeudi 16 novembre 2023

> Route vers Séoul en KTX
> Musée National de Corée

Temps de route et kilométrage sur votre journée : 330 km en KTX/ 1h30 environ

***Petit déjeuner* à l'hôtel.**

Départ de Jeonju vers Séoul à bord du KTX (Korea Train Express ~ 1h30 de trajet jusqu'à la gare de Yongsan).

Trajet en métro entre la gare de Séoul et l'hôtel.

***Déjeuner* dans un restaurant local.**

Après le déjeuner, **visite du Musée National de Corée** qui retrace les plus grandes périodes et coutumes Coréennes. Le musée accueille des biens coréens précieux qui racontent l'histoire fascinante du pays, des temps anciens à l'ère moderne. Il abrite notamment une vaste collection de plus de 420 000 objets, de l'Antiquité à l'ère moderne, dans un large éventail de domaines, comme l'art et la culture.

Les jardins extérieurs abritent quant à eux des pagodes et d'autres œuvres d'art en pierre trop grandes pour être exposées à l'intérieur.

Fin de journée libre pour vos derniers achats dans le quartier animé de Myeongdong.

Dîner à l'hôtel ou dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel à Séoul.

SÉOUL - SUWON - SÉOUL
CORÉE

JOUR N°12 — Vendredi 17 novembre 2023

> Forteresse de Hwaeseong
> Musée Leeum
> Quartier de Myeongdong

Temps de route et kilométrage sur votre journée : 120 km/ 2h40 environ

***Petit déjeuner* à l'hôtel.**

Route matinale vers Suwon.

Visite de la forteresse Hwaseong.
Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, Hwaesong est la forteresse officielle de la ville de Suwon depuis les derniers jours de la période Joseon (1392-1910). Elle a été construite pour montrer la piété du Roi envers son père Jangheonseja. Les murs de la forteresse sont restés intacts malgré les 200 ans qui se sont écoulés.

Visite du palais Hwaseong Haeggung, le palais temporaire dans lequel le roi et sa famille se sont retirés pendant une guerre.

***Déjeuner* dans un restaurant local.**

Route pour Séoul.

Visite du célèbre musée d'art Leeum, consacré à l'art et à la culture coréenne où coexistent l'art traditionnel et l'art contemporain.

Temps libre pour une promenade dans le quartier animé de Myeongdong, où les boutiques et les cafés abondent. C'est l'endroit idéal pour faire ses derniers achats de souvenir ou de produits de skincare coréen.

Dîner à l'hôtel ou dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel à Séoul.

SÉOUL - INCHEON ✈ PARIS
CORÉE

JOUR N°13 — Samedi 18 novembre 2023

> Assistance à l'aéroport
> Vol international

Temps de route et kilométrage sur votre journée : 60km/1h15 environ

***Petit déjeuner* à l'hôtel.**

Transfert à l'aéroport, assistance aux formalités d'enregistrement.

Envol à destination de Paris sur vol régulier Air France *(horaires à titre indicatif AF 267 09h55-14h20).*

Services à bord.

Arrivée à Paris.

A NOTER :
Le nombre de bons guides francophones en Corée du Sud est très limité. Il est donc recommandé d'éviter la très haute saison (avril, mai et octobre) et ainsi privilégier mi-mars, début juin, mi-septembre et début novembre.
Il faut vous conformer aux règles du Temple de Hwaeomsa lors de votre séjour (J8 J9).
L'ordre des visites pourra subir des modifications sur place, mais nous garantissons l'intégralité du programme. Les distances indiquées au fil de l'itinéraire sont calculées à partir des coordonnées GPS des prestations utilisées et sont données à titre indicatif. Également, elles ne prennent pas en compte les temps de pauses durant les trajets.

Votre transport aérien

Ce programme vous est proposé sur compagnies régulières, sous réserve de confirmation des plans de transport, des tarifs et disponibilités à la réservation.

Horaires à ce jour, à titre indicatif.

AIR FRANCE	**Le 06/11/2023 Paris / Séoul (Incheon)**	**AF 264**	**13h10 – 08h10 (+1)**
	Le 18/11/2023 Séoul (Incheon) / Paris	AF 267	09h55 – 14h20

À l'aller : vol de nuit - sans escale – durée 11h
Au retour : vol de jour - sans escale – durée 12h25

Décalage +8h de plus en hiver (quand il est 12h à Paris, il est 20h à Séoul) et 7h en été

Formalités administratives & Sanitaires

Voyageurs délivre les informations relatives aux formalités pour tous les ressortissants Français. Pour les autres Nationalités, Voyageurs se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches

Informations douanières pour les ressortissants français :
Passeport en cours de validité, 6 mois après la date de retour en France.
Afin de parer à toute éventualité, on veillera à disposer d'un passeport comportant le nombre de pages vierges requis ou suffisant (généralement 3, dont 2 en vis-à-vis).
Nous vous demandons la photocopie des premières pages du passeport à l'inscription.
Nouveau :
Depuis le mois de septembre 2021, les voyageurs dispensés de visa (pour un séjour de moins de 3 mois) ont l'obligation de demander et obtenir la Korea Electronic Travel Authorization (K-ETA) avant leur embarquement. La demande se fait en ligne sur le site www.k-eta.go.kr. Délai d'obtention, de 1 à 3 jours. Valable pour un séjour de 90 jours consécutifs, ou pour plusieurs entrées sur une durée de 2 ans. Tarif : 10 euros (sous réserve de modification).

Attention !
Dans le cadre des mesures spécifiques liées à la pandémie de Covid, nous vous recommandons de vérifier votre statut vaccinal eu égard aux exigences de votre pays de destination et des attentes des autorités françaises à votre retour. Et de vérifier en outre si un ou plusieurs tests PCR sont demandés (avant le départ, à l'arrivée, pendant le voyage ou au retour). Enfin, de remplir les formulaires spécifiques Covid qui peuvent être réclamés pour entrer dans certains pays.

Santé :
Pas de vaccin obligatoire, sauf contre la fièvre jaune pour les voyageurs en provenance de pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine où la maladie est présente. Nous invitons les voyageurs à consulter nos News Santé où nous actualisons les recommandations sanitaires.

https://www.voyageursdumonde.fr/voyage-sur-mesure/voyages/guide-voyage/coree-du-sud/sante

VOS HÔTELS OU SIMILAIRES – 1ÈRE CATÉGORIE (3* & 4*)

Hébergements proposés à titre indicatif, sous réserve de confirmation de disponibilités à la réservation.

HOTEL	VILLE (nombre de nuits)	LIEN INTERNET
Seoul Hotel Gracery 4* nl	SEOUL (3 nuits)	https://seoul.gracery.com/
Ramada Encore Haeundae 3* sup nl	BUSAN (2 nuits)	https://www.wyndhamhotels.com/ramada/busan-south-korea/ramada-encore-haeundae/overview
Temple de Hwaeomsa	HWAEOMSA (1 nuit)	**Chambre triple non mixte à partager**
Best Western Plus 3* nl	JEONJU (2 nuits)	https://www.bestwestern.fr/fr/hotel-Jeonju-Si-Best-Western-Plus-Jeonju-Hotel
Seoul Hotel Gracery 4* nl	SEOUL (2 nuits)	https://seoul.gracery.com/

Des modifications concernant les hôtels sélectionnés, (du fait de l'absence de réservation) peuvent être apportées. Cependant, nous nous efforcerons de vous proposer dans ce cas des hôtels de catégorie équivalente.

LA CORÉE DU SUD
CIRCUIT « AU PAYS DU MATIN CALME »
13 JOURS - 11 NUITS

PRIX ET CONDITIONS DE VENTE

Le présent contrat constitue, au sens de la réglementation en vigueur, un forfait et à ce titre vous bénéficiez des droits reproduits à l'Article V et en Annexe 5 du présent contrat.

ARTICLE I : INSCRIPTION ET CONDITIONS TARIFAIRES

1.1. Modalités d'Inscription

En effectuant votre réservation en ligne, vous reconnaissez accepter nos conditions de ventes.

Nous précisons que pour valider définitivement votre inscription, un acompte de 30% du montant total de votre réservation devra être encaissé par Voyageurs au plus tard le 16/01/2023.
Le montant de votre acompte est calculé selon nombre de personnes que vous inscrirez, le type d'hébergement choisi, ainsi que la souscription d'assurances optionnelles.

Pour toute inscription, la confirmation de l'inscription sera notifiée au Référent par Voyageurs après l'encaissement de l'acompte et/ou du solde du prix.

En tout état de cause, Voyageurs communiquera au Référent la liste des personnes inscrites au voyage au plus tard le 17/01/2023 ainsi que le prix du séjour en fonction du nombre d'inscription validé par Voyageurs le 17/01/2023.

La réalisation du voyage est conditionnée par la constitution d'un Groupe (soit un nombre minimum et maximum d'inscrits tel que mentionné dans le tableau de prix figurant à l'Article 1.2) et par l'encaissement de l'acompte puis du solde par Voyageurs dans les délais fixés au Contrat de voyage.

1.2. Prix

Le prix du voyage varie en fonction du nombre d'inscrits tel que mentionné dans le tableau ci-dessous.

Prix par personne en chambre double/twin sauf nuit au Temple en triple
Minimum 10 chambres – Catégorie Standard – Maximum 9 chambres au Temple
Calculé sur la base du nombre d'inscrits

Bases de participants	12/13	14/15	16/17	18/19	20/21	22/23	24/25	SUP CH. INDIVIDUELLE
Prix par personne*	5250 €	4920 €	4670 €	4470 €	4320 €	4200 €	4100 €	+810 €

•Le Prix mentionné ci-dessus est en euros, par personne et en chambre double/twin en triple au Temple , hors assurance 'Complémentaire -Annulation et hors frais de formalités administratives (selon dossier) et sanitaires.
•Toute personne souhaitant bénéficier d'une chambre single devra en faire la demande via le bulletin d'inscription et s'acquitter du supplément dont le montant figure au tableau ci-dessus.
•Le Prix indiqué comprend une taxe aérienne d'un montant de 283 € dont 204 € de surcharge carburant non remboursable et 79 € de taxes à ce jour, sujettes à modification montant connu à la date du 28/12/2022.
Le montant de la taxe aérienne et/ ou de la surcharge carburant afférentes aux prestations de transport pourront être ajustées à la baisse ou à la hausse conformément aux dispositions de l'article L211-12 du code du tourisme et de l'article I de nos conditions de vente

Nous attirons votre attention sur le fait que le nombre de Participants peut varier jusqu'à la date de départ en raison d'une ou plusieurs inscriptions après la constitution du Groupe et/ou en raison d'une ou plusieurs annulations entrainant par voie de conséquence un réajustement tarifaire à la baisse ou à la hausse en fonction du nombre d'inscrit .

Le prix du voyage peut également varier par application des dispositions de l'Article 1.2 de nos conditions de vente.

Le Référent informera les membres du Groupe dans les meilleurs délais de toutes modifications ayant un impact sur le prix du voyage et du montant a régler dans le cas d'un réajustement tarifaire selon les conditions fixés au Contrat de voyage et à l'article 1.3.4 de nos conditions de ventes.

Si le nombre de participants inscrits est inferieur au minimum requis , le voyage ne pourra être réalisé. Il sera fait application des conditions et frais d'annulation prévus à l'article 4 de nos conditions de vente.

Toutefois, en concertation avec votre Référent, nous nous efforcerons, dans la mesure du possible de proposer aux Participants inscrits une alternative possible moyennant un réajustement de prix par personne pour maintenir le départ du voyage.

Ces prix **comprennent**

> Transports

- L'assistance Voyageurs du Monde à l'aéroport de départ
- **Le transport aérien Paris / Séoul / Paris, sur vols réguliers en classe économique** (tarif non connu à ce jour pour novembre 2023)
- **Les taxes aéroport sur la base de 283 € à ce jour dont 204 € de surcharge carburant non remboursable et 79 € de taxes à ce jour, sujettes à modification**
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport
- **Le transport terrestre en autocar de tourisme privé avec chauffeur lors du circuit (bus de 45 sièges avec soute limitée à 30 bagages) du jour 2 au jour 13**
- **Les billets de train KTX Séoul – Busan le jour 5 et Jeonju – Séoul le jour 11**
- **Une T Money Card par personne chargée (à utiliser dans les transports en commun pour les jours 4 et 11 à Seoul)**

> Hébergement

- **Le logement en chambre double dans des hôtels de 1ère catégorie**
- **Séjour spirituel d'une nuit en chambre triple non mixte à partager dans un Temple bouddhiste (lire les consignes jour 9)**

> Repas

- **Les repas mentionnés dans le programme, hors boissons (11 petits déjeuners, 11 déjeuners et 10 dîners)**
- **Apéritif de bienvenue le jour 2**

> Visites & Excursions

- **Guide privé francophone du jour 2 au jour 12**
- **Assistance francophone le jour 13 pour le transfert aéroport**
- **Les visites et excursions mentionnées au programme, droits d'entrées inclus**

> Assurances & Divers

- **L'assurance assistance, rapatriement, bagages et retour anticipé**
- **Carnet « Voyageurs Du Monde » avec un guide de voyage Corée du Sud *(1/chb)***
- **Réservation d'une salle conférence pour 1 session de 2h (lieu à déterminer ultérieurement)**

> 100% Carbone absorbé

- La neutralité carbone intégrale par absorption des émissions de Co2 de votre voyage (par le biais de notre Fondation Insolite Bâtisseur Philippe Romero)

Paraphe référent :

Ces prix ne **comprennent pas**

- L'assurance annulation et complémentaire : 3.5 % du montant total du voyage
- L'assurance variation des prix des taxes aériennes et surcharge carburant : 20 € par personne
- Les voyageurs dispensés de visa (pour un séjour de moins de 3 mois) ont l'obligation de demander et obtenir la Korea Electronic Travel Authorization (K-ETA) avant leur embarquement. La demande se fait en ligne sur le site **www.k-eta.go.kr.** Délai d'obtention, de 1 à 3 jours. Valable pour un séjour de 90 jours consécutifs, ou pour plusieurs entrées sur une durée de 2 ans. Tarif : 10 000 KRW par personne, 8 € environ à ce jour
- Les formalités imposées par les Gouvernements français et coréen à la date de votre voyage
- Les pourboires au guide et au chauffeur (à titre indicatif 4 USD/ pers./jr pour le guide et 2 USD/ pers./jr pour le chauffeur)
- Les dépenses personnelles
- Les repas non mentionnés au programme et les boissons
- Le port des bagages
- Le système écouteurs/audio-guide durant tout le séjour
- Réservation d'une salle conférence (de 2 heures) pour des sessions supplémentaires
- Participation aux conférences professionnelles : 450 € /pers.

Paraphe référent :

1.3. Modifications de prestations avant le départ et/ou au cours du Voyage à l'initiative des participants

Le Référent est responsable de la transmission à Voyageurs de toutes demandes de modifications de prestations de voyage pour le compte du Groupe.

Voyageurs reste libre de traiter ou non les demandes de modifications, qui devront être formalisées par un avenant signé entre les parties pour être prises en compte.
Les frais induits par les modifications souhaitées par le Groupe et acceptées par Voyageurs seront à régler auprès de Voyageurs avant la date de départ du voyage.
Pour toutes modifications intervenant au cours du voyage, les frais induits seront à la charge des Participants et à régler par tous moyens sur place.

1.3.1. Prestations de transport

Après l'inscription au voyage, toute modification portant sur le transport et notamment sur les noms/prénoms du ou des participant(s) est susceptible d'entraîner des frais supplémentaires et/ou des pénalités dont le montant devra impérativement être acquitté par le(s) Participant(s), auprès de Voyageurs, avant le départ.

1.3.2. Prestations d'hébergements : la chambre individuelle

Le Participant qui s'inscrit seul et qui n'a pas opté pour une chambre individuelle sera facturé du supplément chambre individuelle au moment de l'inscription. Toutefois, si deux participants au voyage demandent à partager une même chambre durant tout le voyage nous déduirons ce supplément au moment du paiement du solde.

1.3.3. Autres prestations

Après l'inscription au voyage et avant la date de départ, les frais induits par toute demande de modification (ajouts ou retraits) de prestations de voyage, seront à la charge des Participants et à régler par tous moyens auprès de Voyageurs. Faute de règlement, Voyageurs ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.
A compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du voyage ne donnera lieu à aucun remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du voyage sera à payer préalablement auprès de Voyageurs ou des prestataires désignés.

1.3.4. Cas particuliers

Toute demande de modification portant sur la date de départ et/ou de retour, pourra donner lieu à la facturation de frais supplémentaires imposés par nos prestataires et qui vous seront répercutés.

ARTICLE II - MODALITES DE REGLEMENT

Le règlement du séjour est à effectuer dans les délais fixés au contrat et sans relance aucune de notre part.

⇨ **Paiement de l'acompte d'un montant de 30% du montant total avant le 16/01/2023**

⇨ **Le solde devra nous parvenir 35 jours avant la date de départ, soit avant le 28/09/2023**

ARTICLE III - FRAIS D'ANNULATION

Les frais applicables sont mentionnés à l'Article 4 des conditions de vente Voyageurs (voir Annexe).

ARTICLE IV – ASSURANCES

Voyageurs du Monde propose plusieurs formules d'assurances. A ce titre, Voyageurs du Monde est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro 18007991. Notre proposition de voyage inclut une assurance par voyageur avec des garanties Assistance rapatriement / bagages / retour anticipé proposés par Allianz – MUTUAIDE dont le détail des conditions générales et particulières du contrat (mise en œuvre, exclusions, franchises) figure en Annexe .

Pour plus de confort, nous vous proposons également d'adjoindre l'assurance voyage dénommée « Complémentaire », avec des garanties plus étendues et notamment la garantie annulation, y compris maladie suite à épidémie ou pandémie, pour obtenir le remboursement de notre barème de frais d'annulation du voyage à votre demande, à l'exclusion de la prime, prenant effet le jour de sa souscription, et dont le détail, incluant le document d'information produit, figure en Annexe .

Elle s'élève à 3,5 % du prix total du voyage de chaque participant et n'est pas incluse dans le prix du voyage visé à l'Article I- Inscription et conditions tarifaires.

Par ailleurs, nous vous proposons également une Assurance « Variation des prix des taxes aériennes et portuaires + surcharge carburant », dont le détail et le document d'information produit figurent en Annexe .
Son prix est de 20 € / personne et n'est pas incluse dans le prix du voyage.

Seuil d'intervention : 40 € par personne
Franchise : 25 € par personne
Montant maximum remboursement : 150 € par personne avec un maximum de 5 000 € par événement pour l'ensemble des participants ayant souscrit cette assurance

Il incombe à chaque participant de souscrire ou non à l'une des assurances proposées.

Les participants reconnaissent avoir été informés qu'au titre de ses activités d'organisateur de voyages, Voyageurs peut à tout moment substituer un autre assureur à Allianz - Mutuaide, avec maintien de garanties et primes, sans que cela puisse remettre en cause l'accord des souscripteurs de l'une et/ou l'autre des polices proposées et cela, quelle que soit le motif de résiliation du ou des contrat(s) d'assurance par Voyageurs.

ARTICLE V – DROITS DU VOYAGEUR

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.
Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme.
Voyageurs sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.
En outre, comme l'exige la loi, Voyageurs dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.
Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302, nous vous remercions de vous reporter à l'Annexe 5

ARTICLE VI – DECISION DU REFERENT

En conséquence, le Référent reconnaît avoir pris connaissance du programme, des conditions de ventes du voyage et notamment des conditions spécifiques concernant la tarification du séjour, du ou des documents d'Information sur le(s) Produit(s) d'Assurance souscrit(s) ainsi que ses/leurs Conditions Générales applicables.
Le Référent décide en toute connaissance de cause de souscrire le séjour et de communiquer toutes les informations aux personnes de son choix et susceptibles de vouloir réaliser le séjour et de procéder à une inscription à l'effet de constituer le Groupe.